

Rapport annuel 2018-2019



Table des matières

3	Mot de la présidente et de la directrice générale	11	Faits saillants	21	Gestion et contrôle des effectifs
4	Gouvernance scolaire	14	Rapport des activités culturelles	22	Tableau compilation intimidation-violence
5	Bilan du CCSÉHDAA	15	Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle	23	Investissements et travaux majeurs
6	Bilan du Comité de parents	17	Objectifs du PEVR	24	Répartition des services éducatifs
8	Rapport du protecteur de l'élève	19	États financiers		
9	Mission, vision, valeurs et enjeux				
10	Portrait de notre Commission scolaire				

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
1419, chemin de l'Étang-du-Nord, L'Étang du Nord (Québec) G4T 3B9
Téléphone : 418 986-5511
Télécopieur : 418 986-3552
csdesiles.qc.ca

Rédaction et coordination :
Direction générale

Mot de la présidente et de la directrice générale

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2018-2019 qui vous informera des principales réalisations et des résultats atteints en cette première année de mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

L'exercice d'élaboration du PEVR, qui avait mobilisé tous les acteurs internes et externes à l'organisation en 2017-2018, a été suivi l'an dernier par un exercice de consultation à l'échelle des établissements pour en arriver à l'adoption, par les conseils d'établissement, des projets éducatifs. Ainsi, toutes les écoles et le Centre de formation des adultes ont identifié les orientations et priorités de leur établissement pour les trois prochaines années. Celles-ci sont évidemment en cohérence avec les axes d'intervention retenus dans notre PEVR 2018-2022. Les équipes-écoles se sont entendues sur les moyens à mettre en œuvre pour relever les défis et répondre aux enjeux. Nous avons aussi pris soin d'établir des cibles ambitieuses, mais qui nous semblent réalistes. Ces dernières demeurent des guides pour mesurer l'atteinte de nos résultats et les ajustements au besoin.

La Commission scolaire des Îles peut se réjouir de son taux de diplomation des élèves de moins de 20 ans qui a atteint au 30 juin 2018 le sommet historique de 87,2 %. Ce résultat n'est pas un hasard, il est le fruit d'un travail de collaboration de plus en plus soutenu, d'une vision claire et partagée au sein de toutes les équipes-écoles sur la capacité de chaque élève, jeune ou adulte,

de réussir si on lui fournit un enseignement de grande qualité et des environnements favorables. Nous pouvons donc nous réjouir et souligner l'excellent travail de tous les acteurs de l'organisation, au premier chef, les enseignantes et les enseignants, mais aussi l'ensemble des membres du personnel qui met son expertise à contribution pour assurer la réussite de chaque élève. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter aussi sur l'apport des parents ainsi que des nombreux partenaires de la communauté. La collaboration avec ces derniers demeure un levier essentiel.

Depuis quelques années déjà, nous parlons des écoles efficaces. En effet, nous sommes soucieux de mettre en place tous les éléments qui nous permettront d'améliorer nos écoles et, par le fait même, l'apprentissage de chaque élève. Plus spécifiquement, nous poursuivons l'implantation d'approches collaboratives à tous les niveaux de l'organisation, tant dans les secteurs pédagogiques qu'administratifs. Ainsi, nous pouvons maintenant compter sur plusieurs communautés de pratique et d'apprentissage pour assurer le partage des compétences et le développement professionnel de chaque employé. Voilà un gage de succès et un impact significatif sur la mobilisation de notre grande équipe vers ce but commun de faire de nos diplômés des adultes compétents et épanouis. C'est là notre mission et notre vision, nous y travaillons chaque jour avec conviction et rigueur.

Bonne lecture!



Francine Cyr
Présidente



Brigitte Aucoin
Directrice générale

Gouvernance scolaire

Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire des Îles et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui lui permettent de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre de l'Éducation et à la population, de l'administration de la Commission scolaire des Îles et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques de la Commission scolaire des Îles, est accessible au csdesiles.qc.ca dans la section *Commissaires - Politiques* (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le Comité de gouvernance et d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

En 2018-2019, la Commission scolaire a reçu vingt-huit demandes d'accès à l'information.

Enfin, les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.



Bernard Richard
CÉS * 1



Jules Richard **
CÉS 2



Isabelle Cummings
CÉS 3



Sylvain Vigneau **
CÉS 4



Jean-Yves Lapierre **
CÉS 5



Annie Vigneau
CÉS 6



Sony Cormier **
CÉS 7



Huguette Reid **
CÉS 8



Francine Cyr **
Présidente



Marlène Chiasson
Commissaire-parent (secondaire)



Joël Cummings
Commissaire-parent (primaire)



Jean Cormier **
Commissaire-parent (ÉHDAA)

Présidences des conseils d'établissement

Centrale	Sophie Arseneau
Stella-Maris	Joël Cummings
Aux Iris	Sara Vigneau
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nadia Bénard
Saint-Pierre	Ariane Castonguay-Arsenault
Polyvalente des Îles	Lucien Huet
CFA-FP	Cindy Gagné

* CÉS : Circonscription électorale scolaire

** Membre du comité exécutif

Bilan du CCSÉHDAA

L'acronyme CCSÉHDAA vient de l'expression « Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent en premier lieu les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire;
- Les élèves manifestant des troubles graves de comportement;
- Les élèves handicapés.

Le CCSÉHDAA des Îles a tenu quatre réunions durant l'année scolaire 2018-2019. En lien avec son plan d'action ainsi qu'avec les dossiers classés ÉHDAA de la directrice des services éducatifs, le Comité a été informé, consulté ou a réalisé certaines actions.

Voici la composition du Comité pour l'année 2018-2019 :

Isabelle Gilbert, directrice des services éducatifs et des technologies de l'information

Carole Aucoin, directrice école Saint-Pierre

Sara Martinet,

organisme du milieu (CISSS des Îles)

Caroline Ringuette,

représentante des enseignants

Denise Vigneau, représentante

du personnel de soutien

Céline Décoste,

représentante des professionnels

Ian Deslongchamps, représentant des professionnels

Sonia Aucoin, parent (substitut)

Monica Cyr-Longuépée, parent

Jean Cormier, parent

Lucien Cyr, parent

Marie-Ève Bourque, parent

Annie Arseneau, parent

Sandrine Chevarie, parent

C'est donc treize personnes, soit six parents et six membres du personnel de la Commission scolaire et une représentante du CISSS des Îles, qui composent le CCSÉHDAA.

Le Comité s'est doté de lignes directrices sur lesquelles il a davantage travaillé durant toute l'année. Nous avons poursuivi nos efforts afin de faire avancer le site web du CCSÉHDAA qui se veut un aide-mémoire pour les parents ayant un élève avec besoins particuliers. Encore une fois, ces efforts seront récompensés sous peu en mettant en circulation la plateforme web CCSÉHDAA. Merci aux membres du sous-comité pour leurs efforts soutenus.

À la suite de discussions avec des parents du Comité quant au manque de suivi des plans d'intervention, le CCSÉHDAA et la direction des services éducatifs a élaboré un sondage auprès des parents afin de connaître leur opinion sur la démarche de plan d'intervention et surmonter certaines difficultés rencontrées.

Comme chaque année, nous avons eu la chance de participer à certains événements organisés par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Cette année, un représentant a participé au forum ÉHDAA en avril à Québec. En plus d'une présentation fort intéressante sur le concept de lab-école, nous avons pu aborder en sous-groupes des enjeux rencontrés par des parents d'élèves HDAA.

De plus, au cours de ce même mois, en collaboration avec le Groupe persévérance scolaire, la Commission scolaire des Îles, ainsi que le Comité de parents, nous avons pu voir la pièce de théâtre « Je courais, je courais, je courais... ». Cette dernière nous permettait de dédramatiser de façon humoristique les tabous et les détresses que peuvent vivre les parents. Plusieurs membres du Comité ont répondu à l'invitation.



Marie-Ève Bourque
Présidente du CCSÉHDAA

Des parents ont également fait des demandes spécifiques au Comité et elles ont été discutées avec les instances concernées.

Le CCSÉHDAA a aussi envoyé un représentant au congrès de la FCPQ, les 1^{er} et 2 juin 2019 à Boucherville sous le thème « Nos jeunes : futurs citoyens responsables ». En plus des conférences, dont celle de l'acteur Emmanuel Bilodeau, nous avons pu assister à des témoignages de jeunes allumés qui ont su traverser des difficultés importantes et qui incarnaient bien le slogan « Éveillons leur conscience ». Les participants sont ressortis touchés et plus responsables de l'impact que leurs actions portent sur leurs jeunes.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres individuellement pour tous ces efforts et, surtout, pour leur dévouement dans ce Comité. Nos efforts auront porté fruits.

Bilan du Comité de parents

LES DÉFIS DU COMITÉ DE PARENTS SONT :

Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents.

Promouvoir la participation de tous à l'éducation

Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire

Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire

Exercer pleinement son pouvoir d'influence

Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire

Exprimer les besoins des parents

Et agir comme consultant auprès de la Commission scolaire

Au nom des membres du Comité de parents, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2018-2019 du Comité de parents de la Commission scolaire des Îles.

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Îles est composé exclusivement de parents : un représentant de chaque école primaire, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA).

Membres du Comité de parents

Jean Cormier, président	CCSÉHDAA
Joël Cummings, vice-président et trésorier	Stella-Maris
Andréanne Chevrier	Aux Iris
Steeve Boudreau	Centrale
Katia Éloquin	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Maryse Nadeau	Saint-Pierre
Marlène Chiasson	Polyvalente des Îles

Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Nous avons tenu sept rencontres régulières au cours de la dernière année scolaire. Madame Brigitte Aucoin, directrice générale de la Commission scolaire des Îles, fut invitée à assister à toutes nos réunions afin de nous informer et de nous consulter sur divers sujets.

Encore cette année, deux parents ont assisté aux Conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres avaient pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles. Il faut noter que le ministre de l'Éducation est venu rencontrer le Conseil général à une occasion cette année.

Bilan du Comité de parents (suite)

En janvier, nous avons organisé une formation pour les parents et les membres du personnel siégeant sur les divers comités de la Commission scolaire. Elle avait pour but de :

Favoriser la participation parentale dans le monde scolaire et permettre aux parents de remplir le rôle qui leur est dévolu par la *Loi sur l'instruction publique* au sein des structures parentales, de manière efficace et éclairée, dans un esprit de coopération et de partenariat avec les autres intervenants du monde scolaire.

Permettre aux parents engagés d'actualiser leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles en lien avec l'évolution du contexte organisationnel et légal du monde scolaire.

Permettre aux parents engagés de développer certaines compétences nécessaires à l'actualisation de leur rôle.

Au mois d'avril, nous avons offert aux parents des Îles, en collaboration avec le Groupe persévérance scolaire, la Commission scolaire des Îles ainsi que le CCSÉHDAA, la pièce de théâtre « Je courais, je courais, je courais... ». Un jeu d'exercice touchant et humoristique pour s'entraîner au bonheur parental, briser le tabou qui entoure la détresse parentale et aider les parents à reprendre leur souffle.

Chaque année, le Comité de parents permet à des parents de participer au Congrès/Colloque annuel de la FCPQ. Cette année, madame Marlène Chiasson et messieurs Jean Cormier et Joël Cummings ont participé au 2^e colloque à Boucherville, sous le thème « Nos jeunes : futurs citoyens responsables ». Avec ce thème et le slogan « Éveillons leur conscience! », la Fédération voulait mettre de l'avant la responsabilité et le rôle essentiel des parents dans le développement personnel et social de leurs enfants.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents, pour leur appui et leur support au cours de la dernière année. À vous, chers parents, continuez votre implication tout en favorisant la réussite éducative de tous les élèves.



J. Cormier

Jean Cormier
Président du Comité de parents
Commission scolaire des îles

Rapport du protecteur de l'élève

Cette année, nous n'avons reçu aucune plainte formelle au protecteur de l'élève. Nous avons cependant eu l'occasion de prendre connaissance de questionnements et de démarches entreprises par quelques parents. Nous avons pu constater l'importance d'une stratégie efficace de communication entre les parents et les enseignants. Cette stratégie devrait être la plus claire possible, permettant aux parents de bien comprendre le cheminement de leur enfant, au fur et à mesure que l'année suit son cours.

Au cours de mon mandat, j'ai eu la chance de survoler les rouages de la Commission scolaire des Îles et de rencontrer des parents soucieux du cheminement de leur enfant et de l'amélioration des services apportés aux élèves madelinots. Je salue leur patience et leurs intentions, ils sont les gardiens de la qualité de l'éducation offerte à travers les divers établissements des Îles. J'ai aussi eu l'opportunité d'apprécier maints acteurs du milieu scolaire qui tiennent à coeur leur mandat de promouvoir l'accomplissement des jeunes à travers leur parcours scolaire et qui se portent donc garants de celui-ci.

Je passe maintenant le flambeau à madame Laure Lapierre, dont j'applaudis l'intérêt et la compétence. Elle saura se rendre très utile par sa bonne écoute, son empathie et ses connaissances du milieu scolaire.

Sur ce, je souhaite à tous un merveilleux parcours à travers le monde scolaire, un monde empreint de défis enrichissants et gratifiants.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Andréanne Boudreau'.

Andréanne Boudreau
Protecteur de l'élève

La mission

Organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et s'assurer de leur qualité;

Veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;

Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

La vision

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action et bienveillante, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle privilégie la mise en oeuvre des meilleures pratiques pédagogiques et de gestion, dans une dynamique de collaboration et de responsabilité partagée. Ouverte à l'innovation et à la créativité, elle prépare les élèves à relever les défis du 21^e siècle.

Les valeurs

Parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;

Parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;

Parce que la réussite est une responsabilité collective, nous valorisons l'**ouverture** et la **collaboration**.

Les enjeux

- Réussite des garçons et des élèves HDAA;
- Dépistage précoce et interventions rapides, adaptées aux besoins;
- Plus grande maîtrise des compétences en lecture, écriture et mathématique;
- Vie scolaire stimulante et active;
- Saines habitudes de vie pour une meilleure réussite scolaire;
- Collaboration des parents et de la communauté;
- Interventions professionnelles de qualité dans un contexte d'approches collaboratives;
- Vision partagée et mobilisatrice.

Portrait de notre Commission scolaire

87 %*

Sommet historique du taux de diplomation
Huitième rang au Québec !

* Diplomation 7 ans, juin 2018

Clientèle scolaire : 1 301

La Commission scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle).

Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire.

Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

NOMBRE D'ÉLÈVES

Passe-partout et préscolaire 4 ans	76
Préscolaire	87
Primaire	507
Secondaire	458
FGA	83
FP	90

Distribution du parc informatique : 1 548

Élèves - Ordinateurs portables	714	Imprimantes	110
Élèves - Tablettes numériques	267	Bornes sans fil	12
Enseignants - Ordinateurs et tablettes numériques	151	Ordinateurs administratifs	113
Tableaux numériques interactifs (TNI)	89	Tablettes numériques (autres)	12
Caméras de protection	80		

Services de garde : 456

Centrale	83
NDSC	12
Saint-Pierre	203
Stella-Maris	117
Aux Iris	41

Répartition du personnel en %

Cadres	4 %
Enseignants	47 %
Professionnels	8 %
Personnel de soutien administratif et services directs aux élèves	32 %
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	9 %

Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle

NOMBRE D'ÉLÈVES ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

	FGA (sct)	FP
2017-2018	18,51	40,82
2018-2019	18,37	53,35

1 ETP = 1 équivalent temps plein à 900 h
SCT = Sanction

Faits saillants

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LES ÉCOLES

Une vie scolaire stimulante et active

La mise en place d'activités culturelles et sportives sous forme de sorties à l'extérieur des écoles et d'ateliers culturels sont des pratiques éducatives et pédagogiques efficaces qui favorisent une vie sociale stimulante et active.

Les sorties culturelles couvrent différentes disciplines artistiques et genres littéraires (musées, théâtre, musique, danse, humour, cinéma, site historique, etc.).

Cette année, plusieurs projets ont ponctué la vie scolaire dans tous nos établissements dont : le *Théâtre Parminou*, *Contes en Îles*, les ateliers en littératie, sortie à *Miel en Mer*, ateliers et spectacles en partenariat avec le *Vieux Treuil*, le projet pédagogique comme *Clément et Clémentine parcourent les Îles*.

Journée pyjama, lecture, yoga et détente à l'école **Aux Iris**



Les élèves des écoles **Centrale**, **Saint-Pierre** et **Notre-Dame-du-Sacré-Coeur** sont fiers de présenter le projet : *Clément et Clémentine parcourent les Îles*

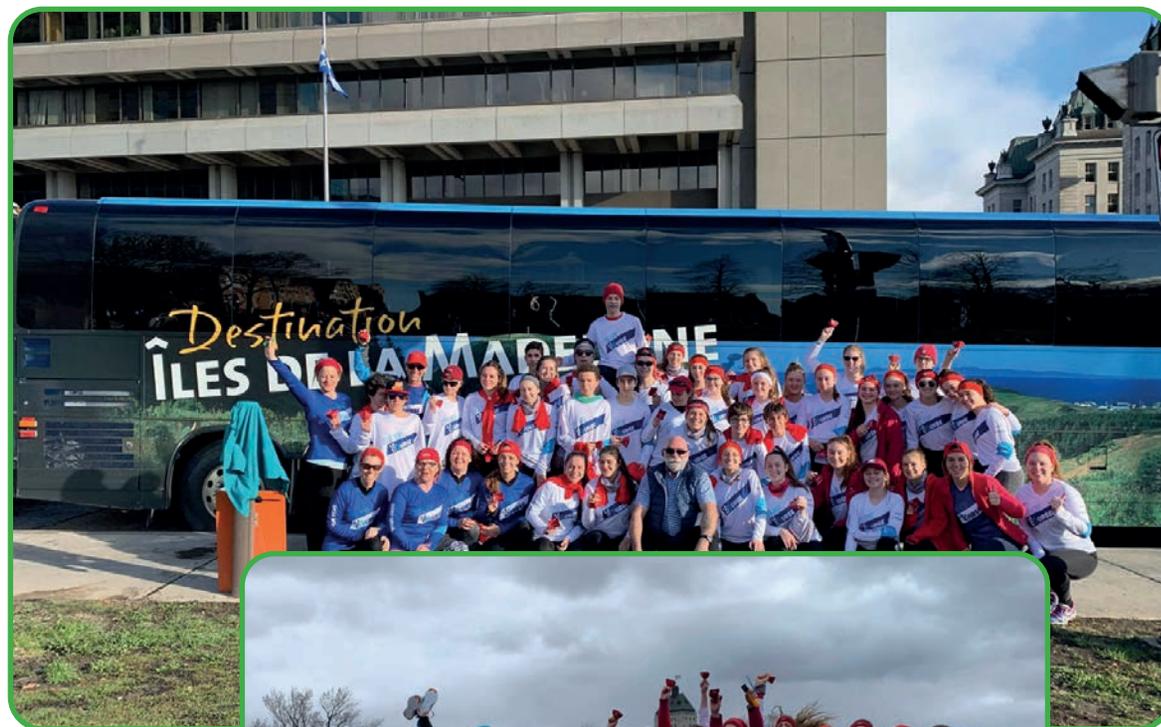


Activité organisée à la Polyvalente avec **Le Bon goût frais des Îles** dans le cadre du mois de la nutrition

Faits saillants (suite)



Les élèves de l'école **Saint-Pierre** vont patiner !



Des élèves de l'École polyvalente au **Grand Défi Pierre Lavoie**

Faits saillants (suite)



Journée
plein air
Polyvalente



Mission Ontario
Une journée d'observation
du fonctionnement de
communautés d'apprentissage
professionnelles (CAP)



Petits cuistots

Le projet a le vent dans les voiles !
Ce projet aux Îles est un modèle et
un vrai leader dans son déploiement
et sa forme



100 %
des élèves
participent au
projet

Pour 2018-2019

Nombre d'élèves touchés par
le projet en 2019 : 595 élèves

Nombre de parents bénévoles
impliqués : 579 présences de
parents bénévoles dans les
classes à au moins un atelier

Rapports des activités culturelles

Total des activités : 69

- (65 pour les jeunes et 4 pour CFGA-FP)

Coût total : 58 901 \$

Ateliers et spectacles en partenariat avec le Vieux Treuil

Primaire

Mon Petit Prince, pour les élèves du 2^e cycle, en février

Tutti, de Lascaux au disco, avec Nicolas Jobin, pour les élèves du 3^e cycle, en avril

Jouer dehors, pour les maternelles et 1^{re} année, en juin

Secondaire

Muliats, théâtre autochtone pour les 4^e et 5^e secondaire, en mars

Tutti, de Lascaux au disco, avec Nicolas Jobin, pour les élèves du 1^{re} et 2^e secondaire, en avril

Contes en Îles

Pour toutes les écoles primaires, la Polyvalente et le Centre de formation des adultes

Centre de formation des adultes

Les élèves du Centre ont eu accès à différentes activités culturelles tout au long de l'année, soit sur une base conjointe, avec la clientèle du secondaire, soit sur une base exclusive, aussi bien en FGA qu'en FP. Au menu : participation au spectacle Sons et lumières, à une pièce de théâtre sur le consentement sexuel et à des ateliers offerts par le conteur Alexis Roy et l'auteur Simon Boulerice.





Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (CFGGA-FP)

Sur les 32 diplômés (juin 2019), il s'agit de 14 personnes pour qui le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) est un premier diplôme et 5 sont âgées de moins de 20 ans.

C'est là, toute proportion gardée, une contribution importante à la diplomation des jeunes de la Commission scolaire des Îles et à celle d'adultes sur le territoire.

VOICI LES DÉTAILS DE NOS 32 DIPLÔMÉS :

- 7 DES en formation générale des adultes (FGA);
- 9 DEP en Assistance à la personne en établissement et à domicile (FP);
- 10 DEP en Santé, assistance et soins infirmiers (FP);
- 6 DEP en Pêche professionnelle (FP).

32 adultes obtiennent un diplôme de niveau secondaire à l'éducation des adultes

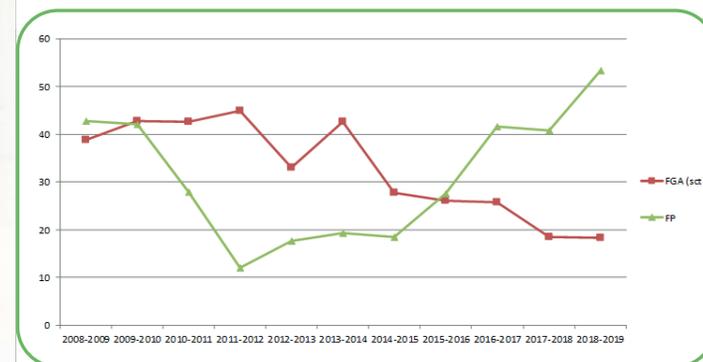
Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (suite)

L'année 2018-2019 est marquée par la poursuite de l'offre de **nouveaux programmes en formation professionnelle**, le tout faisant suite aux octrois d'autorisations ministérielles et aux travaux majeurs (4 M \$) entrepris à l'hiver 2016. Rappelons qu'une 4^e cohorte en **Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)** avait débuté en septembre 2017 (pour une durée de 2 ans) alors qu'une 7^e cohorte de préposés (APED) a pu débuter en novembre 2018 afin de terminer en juin 2019. Une 8^e cohorte en **Charpenterie-menuiserie** a débuté en septembre 2018 et devrait terminer en mars 2020. Les élèves du DEP en **Pêche professionnelle** ne sont pas en reste et leur nombre se maintient à une trentaine d'inscriptions. Les élèves comme les formateurs apprécient grandement la qualité de leurs installations et de leurs espaces de travail. Cet apport de nouveaux programmes et la consolidation du programme en **Pêche professionnelle** se reflètent bien dans le bilan des ETP.

Par ailleurs, l'achalandage en formation générale des adultes (FGA) continue à décroître, à mettre en lien avec la décroissance de clientèle observée au secteur des jeunes.



Bilan des ETP déclarés au CFGA-FP



Tableaux des résultats aux objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Objectif 1

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	84 %	78,6 %	87,2 %	81,4 % ⁽¹⁾
Taux de diplomation après 7 ans (DES - DEP)	79 %	75,5 % ⁽¹⁾	79,2 % ⁽¹⁾	78,3 % ⁽¹⁾

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 79 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)

Objectif 2

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	14	22,5	13	6,8 ⁽¹⁾
	32	N/D	N/D	N/D

D'ici 2022, réduire à 14 points l'écart de diplomation entre les filles et les garçons et à 32 points l'écart entre les élèves ordinaires et les élèves HDAA avec PI (plan d'intervention) actif

Objectif 3

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019
Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire	10 %	11,8 %	6,5 % ⁽¹⁾	4,6 % ⁽²⁾

D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (réseau public)

(1) Données provisoires Lumix
(2) Données provisoires

Tableaux des objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (suite)

Objectif 4

Indicateur	Cibles CSI 2022	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire	98 %	98,7 %	94,9 %	95,5 %

D'ici 2022, maintenir à 98 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (réseau public)

Objectif 5

Indicateur	Cibles CSI 2022	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019
Indice d'état des bâtiments du parc immobilier	100 %	83 %	100 %	100 % ⁽¹⁾

D'ici 2022, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

(1) Voir les indices par école page 23

États financiers 2018-2019

Revenus

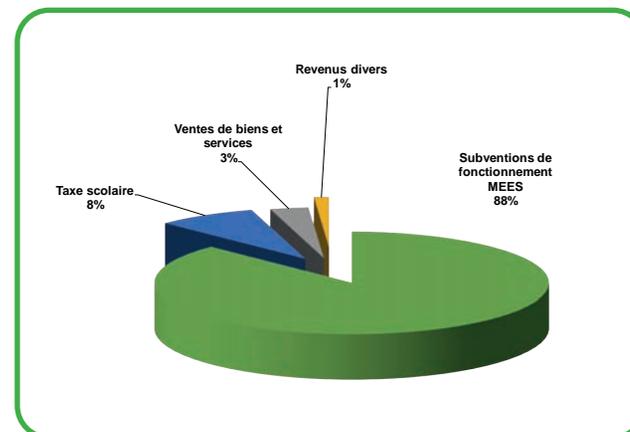
	2018-2019	2017-2018
Subventions de fonctionnement du MÉES	22 148 836 \$	20 453 681 \$
Autres subventions et contributions	54 269 \$	91 788 \$
Taxe scolaire	2 085 432 \$	2 570 603 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	88 824 \$	12 449 \$
Ventes de biens et services	799 013 \$	729 586 \$
Revenus divers	161 973 \$	137 236 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	9 805 \$	9 747 \$
TOTAL DES REVENUS	25 348 152 \$	24 005 090 \$

Dépenses

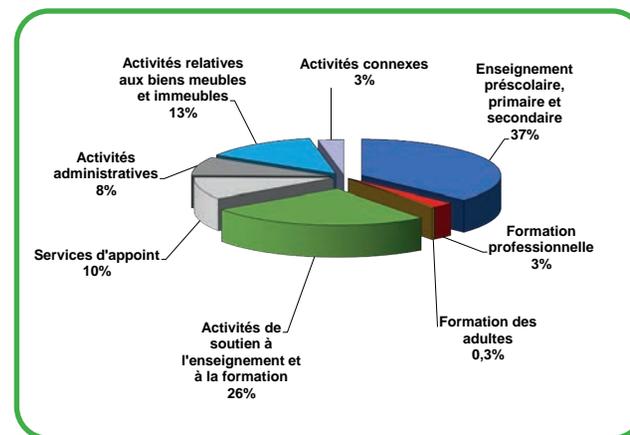
	2018-2019	2017-2018
Activités d'enseignement et de formation	10 208 282 \$	9 436 858 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	6 595 880 \$	6 263 955 \$
Services d'appoint	2 512 014 \$	2 390 539 \$
Activités administratives	2 176 205 \$	2 214 536 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	3 412 707 \$	3 278 015 \$
Activités connexes	771 673 \$	766 392 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	68 213 \$	22 980 \$
TOTAL DES DÉPENSES	25 744 974 \$	24 373 275 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE	*(396 822) \$	*(368 185) \$

*Déficit autorisé par le MÉES

Sommaire des revenus



Sommaire des charges



État de la situation financière 2018-2019

Actifs financiers

	2018-2019	2017-2018
Encaisse	441 108 \$	61 841 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	3 785 432 \$	3 334 325 \$
Subvention à recevoir – Financement	2 424 981 \$	2 812 638 \$
Taxe scolaire à recevoir	186 110 \$	216 685 \$
Débiteurs	266 727 \$	225 284 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	7 104 358 \$	6 650 773 \$

Passifs

Créditeurs et frais courus à payer	2 218 361 \$	2 306 840 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	76 274 \$	80 997 \$
Revenus perçus d'avance	122 892 \$	44 641 \$
Provision pour avantages sociaux	942 609 \$	874 396 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	24 946 980 \$	23 568 278 \$
Autres passifs	75 522 \$	305 602 \$
TOTAL DES PASSIFS	28 382 638 \$	27 180 754 \$

Actifs financiers nets (Dette nette)

	(21 278 280) \$	(20 529 981) \$
--	-----------------	-----------------

Actifs non financiers

	2018-2019	2017-2018
Immobilisations corporelles	24 576 035 \$	24 175 931 \$
Charges payées d'avance	606 470 \$	655 097 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	25 182 505 \$	24 831 028 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	3 904 225 \$	4 301 047 \$

État de l'excédent accumulé

	2018-2019	2017-2018
Excédent accumulé au début déjà établi	4 301 047 \$	4 669 232 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(396 822) \$	(368 185) \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	3 904 225 \$	4 301 047 \$

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Total des heures rémunérées

	Avril 2018 à mars 2019			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	30 619,40	N/A	30 619,40	21
Personnel professionnel	27 873,13	123,00	27 996,13	35
Personnel enseignant	164 250,77	189,65	164 440,42	209
Personnel de bureau, technicien et assimilé	113 559,20	118,50	113 677,70	143
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	34 139,70	81,75	34 221,45	39
Total	370 442,20	512,90	370 955,10	447

La Commission scolaire des Îles met tout en œuvre afin de se conformer à la cible d'heures établie dans le cadre de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* (LGCE).

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	1	26 911 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	6	249 338 \$
Total des contrats de services	7	276 249 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation ni communication de renseignements, telles qu'elles sont définies dans la Loi, ne se sont produites au cours de l'année 2018-2019.

Tableau compilation intimidation-violence

Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE			
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)
Polyvalente Centrale	Rarement	Assez souvent	Jamais	Rarement	Parfois	Jamais	Jamais	Jamais
NDSC	Aucun événement d'intimidation ou de violence n'a été répertorié pour l'année 2018-2019.							
Saint-Pierre	Il y a eu 3 événements d'intimidation ou de violence dans cette école et un seul a fait l'objet d'une déclaration à la direction générale (cyberintimidation). Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.							
Stella-Maris	Aucun événement d'intimidation ou de violence n'a été répertorié pour l'année 2018-2019.							
Aux Iris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.							

En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des îles, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou à un partenaire;
- demande d'engagement formel à ne pas récidiver de la part de l'élève auteur des actes d'intimidation ou de violence.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. Lorsque de courtes suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève de la Commission scolaire n'a été expulsé. Toutefois, deux situations au secondaire ont fait l'objet d'une demande de collaboration de la part de la Sûreté du Québec.

Par « **INTIMIDATION** », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « **VIOLENCE** », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Investissements et travaux majeurs

Réfection des vestiaires - gymnase - Polyvalente	467 081 \$
Réfection parement extérieur - Phase 1 - Polyvalente	436 486 \$
Travaux d'étanchéité - Massif électrique - Polyvalente	80 609 \$
Réfection toiture haute - Pavillon central - École Saint-Pierre	66 763 \$
Réaménagement maternelle 4 ans - École Stella-Maris	44 031 \$
Réfection partielle de stationnement - École Saint-Pierre	43 353 \$
Réaménagement local 228 - École Saint-Pierre	36 630 \$
Réfection partielle de stationnement - École Aux Iris	36 406 \$
Réfection du parement extérieur - Phase 2 - Polyvalente	33 165 \$
Réfection de clôture - École Centrale	32 074 \$
Enlèvement du réservoir d'huile - École NDSC	30 195 \$
Remplacement des chambres froides préfabriquées - Polyvalente	26 553 \$
Réfection du parement extérieur - École NDSC	17 927 \$
Mise à niveau des cabinets - École Stella-Maris	10 826 \$
Installations réservoirs d'eau pour chaudières - Toutes les écoles	7 779 \$
Entrée sécurisée - Polyvalente	7 594 \$
Réfection des salles mécanique et électrique E-08 et E-103 - Polyvalente	7 125 \$
Ajout de fontaines d'eau - Polyvalente, CFGA-CFP et Centre administratif	6 792 \$
Ajout d'une génératrice/remplacement de panneaux électriques - Polyvalente	5 475 \$
Mise à niveau électrique - salle mécanique - École Saint-Pierre	5 068 \$
Réaménagement d'espaces en formation professionnelle - CFP	3 620 \$
Mise à niveau chauffage des entrées - École Stella-Maris	3 436 \$
Installations de bornes électriques - Écoles NDSC, Aux Iris et Centre administratif	3 264 \$
Réfection des clôtures - École Stella-Maris	3 254 \$
Travaux de maçonnerie - murs extérieurs - Polyvalente	2 450 \$
Réfection parement extérieur et plancher - École Centrale	2 224 \$
Aménagement salle d'eau - service 4 ans - École Aux Iris	2 078 \$
Entrée sécurisée - École Aux Iris	1 672 \$
Drainage corridor gymnase - École Centrale	1 233 \$

Indices d'état des bâtiments

	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019
Aux Iris	A	A	A
NDSC	D	A	A
Stella-Maris	A	A	A
Centrale	A	A	A
Saint-Pierre	B	A	A
Polyvalente	B	B	B
Objectif PEVR			
Cote A ou B	83 %	100 %	100 %

Légende :

A = Très bon D = Mauvais
 B = Bon E = Très mauvais
 C = Satisfaisant

En 2018-2019, plus de 1,425 M\$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres.

Ce montant s'ajoute aux 605 000 \$ investis tout au cours de l'année pour assurer l'entretien des bâtiments.

Répartition des services éducatifs entre les écoles et le CFGA-CFP⁽¹⁾

Services d'enseignement offerts :

Préscolaire 5 ans Enseignement primaire	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Enseignement en orthopédagogie	DANS TOUTES NOS ÉCOLES ET CFGA-CFP
Formation professionnelle	CFP
Enseignement secondaire	POLYVALENTE ET CFGA
PFAE ⁽²⁾	POLYVALENTE
Programme DIMS et DIP ⁽³⁾	POLYVALENTE
Passe-Partout	VOLET PARENTS : DANS TOUTES NOS ÉCOLES VOLET ÉLÈVES : SAINT-PIERRE, STELLA-MARIS ET CENTRALE
Préscolaire 4 ans - Maternelles 4 ans	NDSC ET AUX IRIS

⁽¹⁾ CFGA : Centre de formation générale des adultes
CFP : Centre de formation professionnelle

⁽²⁾ Programmes de formation axée sur l'emploi :
Formation préparatoire au travail (FPT);
Formation menant à l'obtention d'un certificat à un métier semi-spécialisé (FMSS)

Services éducatifs complémentaires offerts :

Orthophonie Psychologie Éducation spécialisée Services de préposé (selon les besoins) AVSEC ⁽⁴⁾ SRSE ⁽⁵⁾ Ressources documentaires ⁽⁶⁾	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRE
Santé scolaire Services psychosociaux Travail social / Rééducation des comportements	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRE
Services de garde	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Travaux pratiques (laboratoires sciences et technologie)	POLYVALENTE

⁽³⁾ DIMS : Déficience intellectuelle moyenne à sévère
DIP : Déficience intellectuelle profonde

⁽⁴⁾ AVSEC : Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

⁽⁵⁾ SRSE : Services régionaux de soutien et d'expertise :
Difficulté d'apprentissage primaire et secondaire;
Déficience langagière et déficience auditive;
Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme;
Troubles de l'ordre de la psychopathologie;
Service suprarégionale en déficience visuelle.

⁽⁶⁾ Avec prêt de service pour les écoles primaires

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et à la réalisation de ce rapport annuel pour leur précieuse collaboration.

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES

1419, chemin de l'Étang-du-Nord, L'Étang du Nord (Québec) G4T 3B9

Téléphone : 418 986-5511

Télécopieur : 418 986-3552

csdesiles.qc.ca



COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES